



## Aidez-nous à vous protéger ! Inscription sur le registre communal de Savigny

Chaque maire doit mettre en place un plan communal de sauvegarde qui peut être déclenché à la suite des événements suivants :

- Inondation,
- Canicule,
- Neige abondante,
- Vents violents, tempêtes,
- Accident de transport de marchandises inflammables ou polluantes,
- Accident nucléaire,
- Etc...

Dans le cadre de ce Plan Communal de Sauvegarde, le maire a l'obligation de mettre en place **un registre nominatif communal** des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile (personnes âgées, isolées, à mobilité réduite, sous assistance médicale), qui en font la demande, ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecins...) à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée. (Article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

**Ce registre a pour objectif de pouvoir contacter ces personnes, de les informer, de s'assurer qu'elles vont bien et le cas échéant de faire intervenir des services extérieurs. Il doit permettre de protéger les plus vulnérables et de réduire les impacts sur leur état de santé.**

Durant la canicule par exemple, la chaleur ayant un impact fort et rapide sur la santé des populations, et notamment celle des personnes vulnérables, il est primordial de bien s'en protéger et d'adopter les bons gestes.

**Si vous souhaitez être inscrit ou faire inscrire une personne sur ce registre, merci de bien vouloir compléter le bulletin au verso à déposer en mairie, ou à renvoyer par mail à [mairie@mairie-savigny69.fr](mailto:mairie@mairie-savigny69.fr)**



**Bulletin d'inscription sur le registre communal de Savigny**

**NOM Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Motifs de l'inscription :**

- Plus de 65 ans**
- Situation de handicap**
- Sous assistance médicale (veuillez préciser le type d'appareil)**
- Maladies chroniques**
- Isolement**
- Autres, précisez**

**Le cas échéant, Coordonnées du service intervenant à domicile :**

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

"Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les informations communiquées ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles restent confidentielles et sont destinées exclusivement à l'usage de la Mairie de Savigny, responsable de leur traitement. Elles seront traitées en conformité avec la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés."

**Date**

**Signature de la personne ou Nom et qualité de la tierce personne qui fait la demande**